

D 005.1-1

CIDEC
425, place Jacques-Cartier
Bureau 300, Montréal
H2Y 3B1
(514) 872.4629
Télécopieur: (514) 872.1153

VIVRE
MONTREAL

CIDEC
425, place Jacques-Cartier
Bureau 300, Montréal
H2Y 3B1
(514) 872.4629
Télécopieur: (514) 872.1153



Janine Beaulieu
directrice et commissaire générale
872-1149



Nicole Papineau
secrétaire
872-1149

DIVISION-DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES ET PLANIFICATION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS



Gilles Morel
commissaire principal
872-5695



Christine Bérard
secrétaire
872-5695

RELATIONS AVEC LES CLIENTÈLES



Hélène Thibodeau
872-6295

PLANIFICATION DES ÉQUIPEMENTS



Pierre Boucher
commissaire adjoint
872-1158



Richard Adam
872-1154

STRATÉGIES FINANCIÈRES



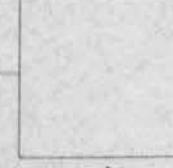
Pierre Major
872-1163

COOPÉRATION CULTURELLE



Normand Biron
872-1160

ART PUBLIC



commissaire adjoint vacant

DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES



Denis Racine
commissaire adjoint (I)
872-2074



June Anderson
872-1151

SECTION ADMINISTRATION



François Drien
chef de section
872-5587

commis de bureau
Jeannine Masse
872-1168
Gilles Roy
872-1167

secrétaires
Lise Asselin
872-1169
France Bilodeau
872-4629
Manon Jutras
872-1166
Sylvie Sanscartier
872-1156

DIVISION-SOUTIEN AUX INDUSTRIES ET ORGANISMES CULTURELS



Bruno Blache
commissaire principal
872-2046



Christiane Thibault
secrétaire
872-2046

BUREAU DU CINÉMA



commissaire adjoint vacant

COORDINATION DES ÉVÉNEMENTS



Jacques Dumouchel
commissaire adjoint
872-2102



vacant

DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES CULTURELLES



commissaire adjoint vacant



Arts d'interprétation
Marie-Christine Larocque
872-1164



Arts visuels et design
Nicole Defoy
872-1161



Édition et communication
Jean Jonassaint
872-1162



Science et patrimoine
Martin Thivierge
872-1157



Mise en marché
Bernard Marquis
872-7848

CIDEC
425, place Jacques-Cartier
Bureau 300, Montréal
H2Y 3B1
(514) 872-4629
Télécopieur: (514) 872-1153

(I) Interim



autres services municipaux, entre autres, en matière de sécurité, de circulation et de signalisation, d'installation d'équipements, de prêt et d'aménagement de lieux.

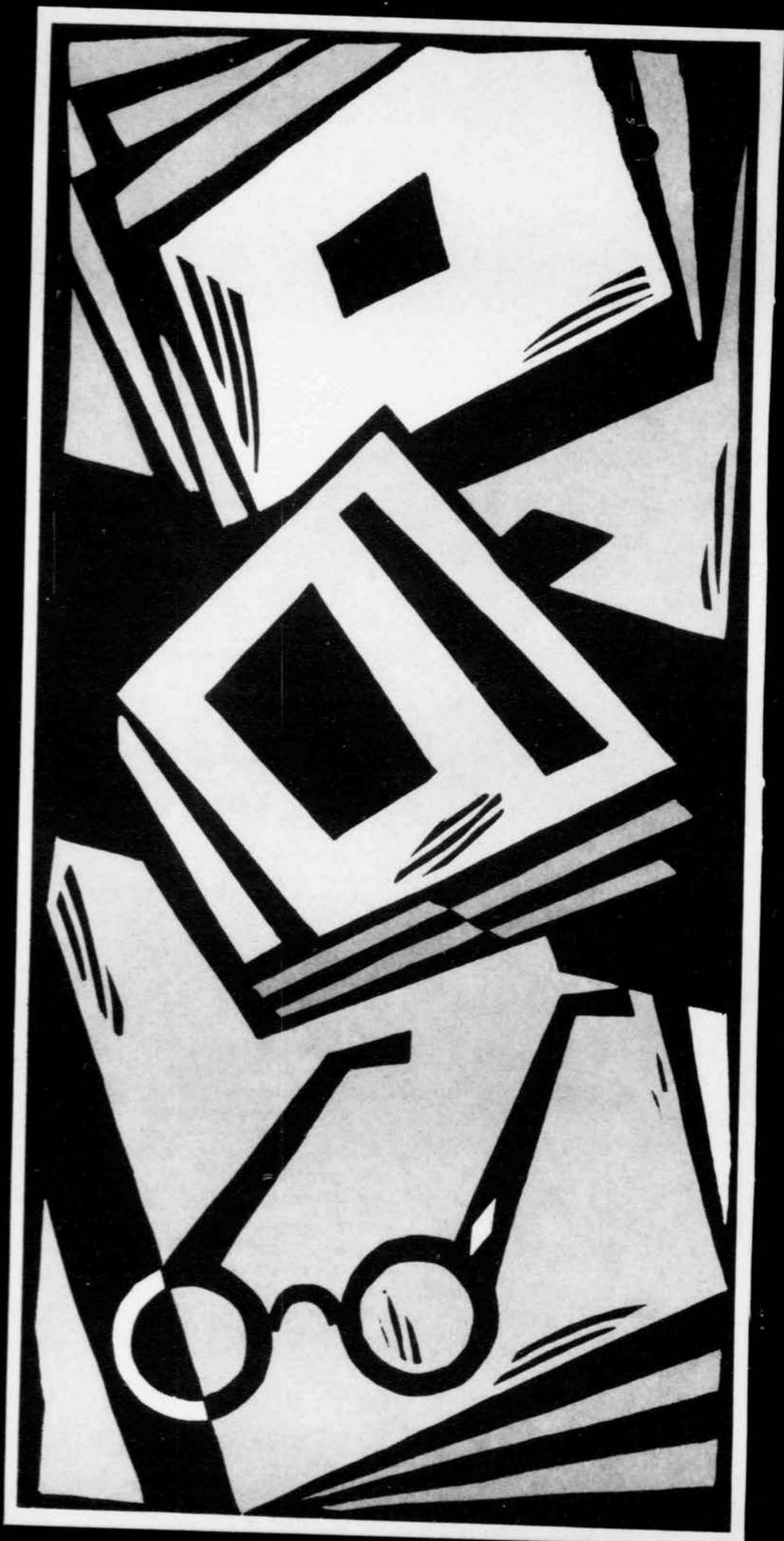
Dans un souci de favoriser une croissance harmonieuse des festivals et événements spéciaux, la CIDEC accorde la priorité à ceux dont le niveau d'excellence et l'apport original sont reconnus et qui sont les plus susceptibles, par leur professionnalisme, d'accroître le rayonnement du Montréal culturel à l'étranger et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Montréal.

Soutien à la production audiovisuelle. Partie intégrante de la CIDEC, le Bureau du cinéma a pour mission de soutenir la production audiovisuelle et d'encourager le développement de l'industrie cinématographique et télévisuelle à Montréal. Il dispense ainsi ses services, tant aux producteurs étrangers que montréalais et québécois.

Conscient des besoins ponctuels et changeants de l'industrie, le Bureau du cinéma facilite l'accès aux divers services municipaux en coordonnant l'appui technique apporté pour le tournage de films et de vidéos.

En plus d'assurer la liaison avec les intervenants publics et privés et les nombreuses ressources du milieu, le Bureau facilite l'obtention des permis et des autorisations nécessaires, repère les lieux de tournage adaptés aux scénarios, accueille les producteurs et facilite leurs opérations.

Le Bureau du cinéma fait, de plus, la promotion de Montréal comme centre d'excellence pour la production cinématographique et télévisuelle et comme lieu exceptionnel de tournage en Amérique du Nord.



Planifier. Véritable instrument de planification, la CIDEC répond à la volonté de l'Administration municipale d'acquiescer une vision d'ensemble de l'activité culturelle montréalaise, afin d'appliquer les mesures les plus propices à son développement. À titre d'exemple, le plan d'action visant à mieux planifier le développement des équipements culturels à Montréal, s'inscrit dans ce rôle joué par la Commission.

Concertier. La CIDEC se veut un lieu propice à la concertation de tous les partenaires publics et privés appelés à intervenir dans le domaine de la culture sur le territoire de Montréal.

En regard de toute politique, réglementation ou décision ayant un impact sur l'activité culturelle montréalaise, elle est à l'écoute des besoins et des attentes du milieu et suscite auprès de ses partenaires, tant publics que privés, une action concertée et résolument axée vers les priorités de développement souhaitées par le milieu culturel.

Coordonner. Porte d'entrée municipale pour les entreprises culturelles, la CIDEC assume la coordination de toute l'aide technique apportée par les autres services municipaux en vue de faciliter la réalisation d'une gamme d'activités.

L'action exercée par la CIDEC dans le soutien municipal à plus d'une cinquantaine de festivals et d'événements spéciaux à chaque année, de même que les services dispensés aux producteurs par le Bureau du cinéma, sont deux exemples du rôle de coordination de la Commission.

Soutenir. Le soutien technique et financier offert par la CIDEC appuie la croissance des entreprises culturelles. Fortifier leur gestion, acquiescer une meilleure connaissance de leurs clientèles,



développer des stratégies efficaces de promotion et de diffusion de leurs produits, voilà autant de conditions indispensables à la consolidation des entreprises culturelles à Montréal.

Conseiller. La CIDEC joue un rôle conseil important auprès des autorités municipales sur les meilleures orientations à définir pour mieux prendre en compte les besoins du milieu artistique montréalais. La CIDEC entend également formuler des recommandations visant à stimuler l'investissement public et privé et à développer, en collaboration avec ses partenaires, de nouvelles formes de financement.

La CIDEC, un soutien aux entreprises culturelles. Le soutien technique et financier offert par la CIDEC stimule la croissance des organismes culturels existants, en leur apportant une aide nécessaire à la gestion, à la mise en marché, à la promotion et à l'exportation de leurs produits. La CIDEC encourage le développement d'entreprises compétitives ayant fait preuve d'excellence et de dynamisme.

Le champ d'action de la CIDEC touche les secteurs des arts de la scène, des arts visuels, de l'édition littéraire et des productions audiovisuelles. À cela s'ajoute les secteurs de la science, de la technique et du patrimoine où la CIDEC entend initier et soutenir la réalisation de projets novateurs et dynamiques en matière de diffusion des connaissances afin d'accroître la compréhension, la sensibilité, la maîtrise et la participation des Montréalais à leur environnement naturel et culturel.

Soutien à la gestion. Par son soutien, la CIDEC veut amener les entreprises culturelles montréalaises à une plus grande autonomie de gestion et de



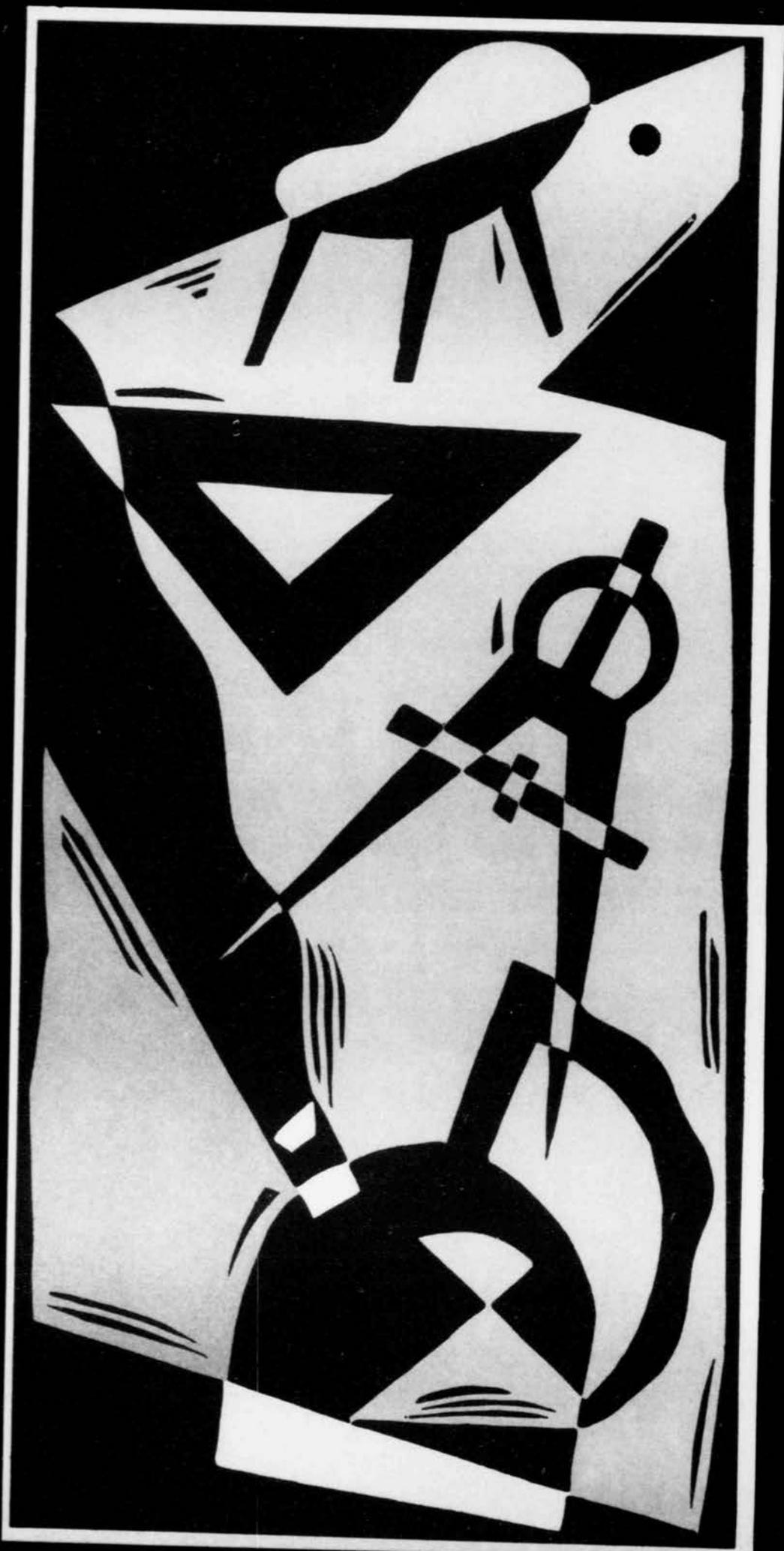
financement. Ce soutien peut se traduire par:

- la mise sur pied d'incubateurs d'entreprises dispensant des services administratifs et de consultation à un tarif préférentiel;
- la modernisation des instruments de gestion et de production de l'entreprise, par exemple l'informatisation de ses opérations;
- le développement du financement, par un appui technique et financier à la réalisation de campagnes de levée de fonds;
- l'amélioration de la gestion, par la mise en place de mécanismes d'échanges et de parrainage arts-affaires favorisant le transfert d'expertise-conseil en comptabilité, en gestion et en planification.

Soutien à la mise en marché et à la promotion. Le soutien offert par la CIDEK vise à développer de nouveaux marchés, tant à l'étranger que sur la scène locale, et peut prendre les formes suivantes:

- la réalisation d'études de marché pour des regroupements d'entreprises partageant les mêmes préoccupations;
- la réalisation de plans de promotion, l'amélioration des circuits de distribution et le développement de mécanismes d'échanges et de réciprocité entre Montréal et d'autres villes;
- une aide technique et financière aux foires montréalaises axées sur la diffusion et l'exportation des produits culturels et une aide aux entreprises de Montréal qui participent à des foires à l'étranger.

Soutien aux festivals et aux événements spéciaux. Pour stimuler la promotion d'événements majeurs à Montréal et maximiser les retombées pour l'industrie culturelle, la CIDEK apporte un soutien financier à plusieurs festivals et manifestations spéciales et coordonne l'aide technique fournie par les



Montréal, carrefour culturel unique. Deuxième ville francophone du monde, Montréal possède un caractère tout à fait unique. L'apport des cultures anglophone et allophones, la créativité et le talent de ses nombreux artistes, la diversité et l'originalité de ses produits culturels, la chaleur et la réceptivité de sa population à l'égard des arts, voilà autant d'atouts qui en font un carrefour culturel exceptionnel. Que l'on pense aux arts de la scène, aux arts visuels, à l'édition littéraire ou aux productions audiovisuelles, Montréal a acquis une réputation d'excellence qui fait envie.

On estime à près de 2 milliards de dollars le chiffre d'affaires du secteur culturel qui emploie plus de 35 000 personnes.

L'intensification du tourisme est une des retombées générées par l'activité culturelle qui constitue, selon des études, un facteur de première importance dans le choix d'une destination touristique.

La vitalité culturelle de Montréal se manifeste aussi dans l'amélioration globale de la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes. Elle contribue aussi largement au rayonnement international de Montréal et élargit sa renommée comme lieu fécond de créativité en Amérique du Nord.

La CIDEC au service de la culture. La Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEC), créée par la Ville de Montréal en 1987, a pour rôle essentiel de stimuler et d'encourager le développement culturel sur son territoire.

L'action de la CIDEC s'inscrit dans des fonctions à la fois de planification, de concertation, de coordination, de conseil et de soutien aux entreprises culturelles.



La culture, une priorité municipale. La contribution des artistes à l'évolution de notre société est considérable. C'est grâce à leur créativité, au renouvellement constant de leur art, à leur sensibilité à exprimer les dimensions complexes de l'être humain, que les individus parviennent à mieux comprendre et apprécier leur environnement. L'art joue ainsi un rôle déterminant dans l'école de la vie où nos artistes exercent une influence certaine sur la perception que notre société, et plus particulièrement la jeunesse, peut avoir du monde et de la vie.

Il est donc impérieux que les pouvoirs publics veillent tant à maintenir un climat propice à la liberté d'expression artistique et aux échanges interculturels, qu'à créer les conditions matérielles facilitant cette même expression.

C'est dans cet esprit que l'Administration municipale a fait du développement artistique et culturel, l'une de ses grandes priorités et qu'elle décidait en 1987 d'enrichir son intervention dans ce secteur en créant la Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEC).

Je vous présente avec beaucoup de plaisir cette première brochure d'information sur la CIDEC dont l'action se veut complémentaire à l'appui gouvernemental et privé existant, orientée d'abord vers le soutien aux entreprises culturelles montréalaises et axée résolument sur la planification du développement en concertation avec les intervenants du milieu.

Kathleen Verdon

Kathleen Verdon
Membre du Comité exécutif



● C I D E C